

---

# Bâtir un meilleur système éducatif

RECOMMANDATIONS À LONG TERME  
POUR UN NOUVEAU SYSTÈME ÉDUCATIF  
ANGLOPHONE

NOVEMBRE 2023

# Table of Contents

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
CRÉATION DE MILIEUX OÙ S'ÉPANOUISSENT LES APPRENANTS .....	4
ACCENT SUR L'APPRENTISSAGE .....	5
MOBILISATION DES COLLECTIVITÉS .....	6
PROFESSIONNELS QUALIFIÉS DANS LES SALLES DE CLASSE .....	7
ENGAGEMENT ENVERS LA RESPONSABILISATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION.....	9
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>10</b>

# Introduction

En avril 2023, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a annoncé la création d'un comité directeur chargé de déterminer les améliorations pouvant être apportées au secteur anglophone, à la fois dans les classes d'anglais principal et d'apprentissage du français, y compris dans le programme d'immersion en français.

Le comité directeur de gestion était coprésidé par la sous-ministre adjointe de la division des services éducatifs (secteur anglophone) et par la directrice générale de la New Brunswick Teachers' Association (NBTA). Ce comité était composé d'une diversité de membres représentant différents secteurs, dont les enseignants, les élèves, les parents, les districts scolaires, les conseils d'éducation de district et d'autres parties prenantes et détenteurs de droits clés.

Pour accomplir efficacement sa mission, le comité a mis en place deux groupes de travail distincts, chargé chacun d'un domaine particulier. L'un de ces deux groupes s'est consacré à l'amélioration du programme d'anglais principal et l'autre à l'amélioration de l'enseignement de la langue française. La responsabilité de mener une vaste campagne de mobilisation des parties prenantes a été confiée aux deux groupes de travail afin de recueillir leurs commentaires et de formuler des recommandations qui seraient présentées ultérieurement au comité directeur.

En juillet, un rapport public a présenté plusieurs recommandations à court terme dont la mise en œuvre a débuté à l'automne 2023. Depuis la publication de ce rapport, les groupes de travail et le comité directeur de gestion se concentrent sur d'autres moyens de renforcer le système.

De nombreux efforts visant à relever les défis du système anglophone ont été à l'origine d'excellentes idées qui se sont traduites par des améliorations mesurables, à la fois dans le fonctionnement du système et dans les résultats des élèves. Bien que ces approches aient été couronnées de succès, elles ont toujours visé à résoudre des problèmes particuliers au lieu d'examiner en profondeur le système dans son ensemble.

Comme l'a souligné l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son projet Éducation 2030, nous sommes confrontés à des défis sans précédent sur les plans social, économique et environnemental, conséquences de l'accélération de la mondialisation et des avancées technologiques. Cependant, bon nombre de ces changements ouvrent aussi des perspectives de progrès humain.

De profondes transformations continuent de redéfinir nos modes de vie, d'apprentissage et de travail. Les élèves du Nouveau-Brunswick devront être préparés à occuper des emplois qui n'existent pas encore, à utiliser des technologies qui n'ont pas encore été inventées et à résoudre des problèmes qui n'ont pas encore été envisagés.

Seule la refonte de notre système permettra d'aider les élèves à se préparer à cette réalité. Le fondement même de notre travail repose sur la responsabilité commune qui nous unit, et qui consiste à saisir les occasions et à trouver des solutions pour veiller à ce que les élèves d'aujourd'hui maîtrisent les compétences de base telles que la littératie et la numératie, ainsi que la résolution de problèmes, le travail d'équipe et la communication.

Récemment, les districts scolaires anglophones et le MEDPE ont convenu d'agir avec urgence dans les domaines de la littératie, de la numératie et du bien-être. Ces priorités collectives se retrouvent dans tous les plans d'amélioration des districts et leur importance est renforcée par l'évolution récente des données. Ces axes d'intervention sont donc repris dans l'ensemble des recommandations à long terme.

Ceci marque le début d'un effort à long terme en vue de transformer le système en partenariat avec ceux qui y travaillent, c'est-à-dire les enseignants, les administrateurs et le personnel de soutien. Cette transformation doit être effectuée avec les parents et avec les élèves, ainsi qu'avec les collectivités qui comptent sur la prochaine génération d'apprenants. On prévoit que la mise en œuvre complète de ces recommandations pourrait prendre jusqu'à cinq ans en raison de leurs implications budgétaires et pour la dotation en personnel et les conventions collectives.

***\*\*Les recommandations suivantes ne sont pas classées ni présentées par ordre d'importance.***

## **CRÉATION DE MILIEUX OÙ S'ÉPANOUISSENT LES APPRENANTS**

---

***RECOMMANDATION : Prendre des mesures en réponse au problème très préoccupant de l'absentéisme chronique et renforcer une culture de l'apprentissage en élaborant, de concert avec les districts scolaires et les parties prenantes, un plan d'action provincial sur l'assiduité scolaire.***

L'assiduité scolaire est un important facteur de prédiction des résultats des élèves, mais il n'existe aucune approche de gestion systématique de l'assiduité scolaire et de l'absentéisme chronique des élèves à l'échelle provinciale. L'absentéisme chronique est en voie de devenir un problème important dans le secteur anglophone et les administrateurs, les enseignants, les familles, voire les élèves eux-mêmes, réclament constamment sa résolution.

L'établissement d'un plan d'action à l'échelle de la province permettrait aux districts scolaires d'adopter une approche uniforme de l'importance de l'assiduité dans le but d'améliorer au fil du temps la fréquentation scolaire régulière des élèves et de renouveler l'adhésion à une culture provinciale de l'apprentissage.

***RECOMMANDATION : Élaborer un nouveau modèle de composition des classes et un échancier raisonnable pour mettre en œuvre un système amélioré, inclusif et équitable.***

Notre méthode de planification et de structuration de nos écoles et de nos classes est l'un des domaines à réformer.

Notre système est fondé sur le nombre maximal d'élèves par classe. Selon le niveau scolaire, une classe peut regrouper de 21 à 29 élèves, ce qui est renforcé par une convention collective négociée. Il n'existe actuellement aucun processus qui tient compte des besoins individuels des élèves au moment de les affecter à une classe.

Pourquoi ne pas envisager le système de façon légèrement différente?

Pourquoi nos classes ne respecteraient-elles pas l'effectif maximal, tout en tenant compte des besoins de leurs élèves en reconnaissant qu'un élève peut parfois avoir besoin d'un plus grand nombre de services? Cela permettrait d'équilibrer les classes et d'assurer, à tous les élèves, le niveau de soutien approprié. Cela permettrait également au système de mieux soutenir les élèves vulnérables et de minimiser les écarts apparents et réels des charges de travail des classes d'anglais principal et d'immersion en français.

***RECOMMANDATION : Tirer parti de la technologie pour améliorer l'apprentissage et en faciliter la personnalisation.***

Un constat clé se dégage de la phase de consultation et des résultats du sondage public : notre système éducatif doit trouver des moyens d'intégrer les technologies et les outils modernes aux salles de classe, tout en veillant à ne pas augmenter considérablement le temps passé par les élèves devant les écrans. Nous devons examiner la façon dont nous tirons parti des avancées technologiques pour mieux soutenir les élèves, sans pour autant négliger de promouvoir leur utilisation responsable. Tout comme dans les autres secteurs, la technologie révolutionne l'éducation en offrant aux jeunes apprenants des ressources et des outils innovants qui améliorent leur expérience en classe. Les élèves disposent d'un large éventail de renseignements à portée de la main grâce auxquels ils étudient les thèmes plus en profondeur. La mise au point de nouvelles applications et de nouveaux logiciels éducatifs aide les élèves à apprendre au moyen d'expériences immersives, ce qui rend l'apprentissage plus motivant et agréable. La technologie peut également faciliter la personnalisation de l'apprentissage en permettant aux enseignants d'adapter les leçons aux besoins individuels des élèves et de leur offrir une interaction instantanée, ce qui favorise leur progression. Grâce à la collaboration en ligne et aux outils de communication, les élèves peuvent communiquer avec leurs pairs du monde entier, une expérience propice à l'acquisition d'une optique mondiale et à l'amélioration de leurs compétences en littératie numérique.

## **ACCENT SUR L'APPRENTISSAGE**

---

***RECOMMANDATION : Se pencher sur les apprenants du niveau intermédiaire, âgés de 11 à 14 ans, en cernant les actions et les programmes visant à améliorer l'engagement scolaire***

Au fil des années, plusieurs efforts d'amélioration ont ciblé les écoles élémentaires et secondaires, mais les élèves des écoles intermédiaires qui vivent un stade crucial de leur développement mental, physique et social ne retiennent pas l'attention provinciale depuis quelque temps.

Les adolescents qui éprouvent un sentiment d'appartenance à une communauté sont plus enclins à effectuer des choix positifs et productifs. De nombreux répondants nous ont indiqué qu'un soutien des apprenants est nécessaire dans des domaines de compétences clés et nous ont fait part de l'importance des expériences périscolaires, parascolaires et après la classe. Ils ont souligné la nécessité d'encourager, au-delà de l'école, les habitudes saines et les relations positives.

Les jeunes eux-mêmes ont indiqué qu'il est nécessaire de tenir les apprenants responsables de leur assiduité, de leur participation et de la démonstration de leurs acquis avant de passer à l'année scolaire suivante. Nous devrions donc repenser notre méthode qui consiste à faire avancer les élèves sans s'assurer qu'ils maîtrisent les compétences de base nécessaires, une pratique parfois qualifiée de « promotion automatique ». Plusieurs répondants, dont des familles, des élèves et des enseignants, se sont déclarés favorables à la responsabilisation des élèves en établissant des attentes et des limites claires.

**RECOMMANDATION : Établir un plan clair (jalons/objectifs) en vue de renforcer l'apprentissage de la langue française dans le système anglophone de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année du Nouveau-Brunswick, y compris en élargissant les options de cours et les possibilités pour les élèves du niveau secondaire et en étudiant la flexibilité quant aux conditions d'entrée en immersion en français pour les fonder sur la préparation des élèves.**

Le projet *L'apprentissage de la langue française en évolution* étant maintenant terminé, beaucoup se demandent quels seront les futurs objectifs de l'apprentissage de la langue française au Nouveau-Brunswick. Afin de continuer à aller de l'avant, il est important d'établir de nouveaux jalons et objectifs dans plusieurs domaines, dont l'apprentissage de l'anglais principal, de la langue française et du français intensif de l'école maternelle à la 3<sup>e</sup> année, d'élargir la gamme de cours pour les apprenants de l'école secondaire et d'accroître les possibilités pour les apprenants des régions rurales.

Nous devons également mettre à l'étude les moyens à employer pour faciliter, pour les élèves ayant étudié le français dans d'autres administrations, la poursuite de leur progression dans la maîtrise de la langue française au Nouveau-Brunswick. Cela devient de plus en plus important en raison de la croissance de notre population liée à l'immigration interne. Les élèves ayant étudié le français dans d'autres administrations devraient pouvoir continuer leur cheminement sans se limiter à nos points de départ traditionnels.

## **MOBILISATION DES COLLECTIVITÉS**

---

**RECOMMANDATION : Encourager les activités physiques et de plein air, y compris en ajoutant de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année 30 minutes d'éducation physique quotidienne aux activités éducatives en plein air.**

On nous a parlé clairement au cours des mois précédents de l'importance de l'activité physique et du mouvement. Selon certains commentaires exprimés lors des consultations, 20 minutes de mouvement cardiovasculaire au tout début de la matinée apaisent l'anxiété et stimulent la capacité d'apprendre. Selon un autre expert, l'apprentissage en plein air diminue le stress, à la fois pour les enfants et pour les enseignants.

Les écoles et les membres de la communauté doivent promouvoir l'importance de l'éducation physique et des activités éducatives en plein air pour la qualité de vie globale d'un apprenant. L'éducation physique bien planifiée développe la persévérance, la prise de risques en toute sécurité, la confiance et améliore l'attention.

On a suggéré dans certaines séances de mobilisation que le ministère travaille avec les districts scolaires pour déterminer si les élèves effectuent la quantité d'activité physique quotidienne suggérée et, si ce n'est pas le cas, d'examiner les obstacles et de concevoir une solution. Des leçons peuvent être tirées des cultures autochtones de l'apprentissage qui se déroule en grande partie dans les terres en s'inspirant de celles-ci. Les Wabanakis connaissent très bien l'écosystème et le fait d'apprendre auprès d'eux peut aider tous les élèves à mieux apprécier l'environnement naturel. Des méthodes de prestation innovantes de l'enseignement pourraient être envisagées. Par exemple, une personne responsable de l'éducation physique pourrait planifier un programme et l'offrir et l'animer virtuellement (ce qui a été fait pendant la pandémie) ou des

partenariats pourraient être noués ou développés avec des collectivités et des organismes autochtones à l'appui de cette approche.

Il nous a été vivement conseillé de chercher à augmenter l'apprentissage en plein air par divers moyens pour rapprocher les élèves de l'environnement naturel et les aider à créer une communauté et une culture.

***RECOMMANDATION : Demander au Centre d'excellence pour l'apprentissage des langues annoncé récemment, d'élaborer un plan de communication et de soutien en vue d'aider les familles et les collectivités à faciliter la réussite des enfants dans leur immersion en français.***

Il est ressorti de diverses séances de mobilisation au cours de l'année dernière que les familles ne savent souvent pas comment soutenir leurs enfants dans l'apprentissage de la langue française ou manquent souvent de confiance pour le faire. Ces commentaires ont été partagés par des familles d'apprenants des programmes d'immersion en français et de français intensif. Ce manque de confiance pourrait faire hésiter à inscrire les enfants en immersion en français ou aux autres programmes de langue française.

C'est une question importante qu'il est possible de traiter en faisant appel à des spécialistes de l'apprentissage des langues et à des défenseurs – dont des chercheurs postsecondaires et des enseignants, des coordonnateurs et des spécialistes – en vue de créer un plan pour aider les familles à soutenir l'apprentissage de la langue à la maison.

Cela pourrait également prendre de l'importance en demandant au Centre d'excellence pour l'apprentissage des langues, en partenariat avec le Secrétariat aux langues officielles, de concevoir et de mettre en œuvre une campagne de sensibilisation à l'apprentissage des langues qui mettrait en valeur la réussite de ces apprenants dans de nombreux programmes et parcours.

## **PROFESSIONNELS QUALIFIÉS DANS LES SALLES DE CLASSE**

---

***RECOMMANDATION : Améliorer le maintien et le recrutement d'enseignants qualifiés et de professionnels spécialisés en services de santé dans le système éducatif.***

Notre système éducatif ne peut atteindre son plein potentiel sans enseignants qualifiés, ce qui, au Nouveau-Brunswick, requiert au moins un baccalauréat en éducation.

Comme pour les autres professions et secteurs, la pandémie a fait évoluer l'emploi dans le secteur de l'éducation. Il est maintenant plus difficile de recruter et de maintenir des enseignants qualifiés, ce qui accroît la dépendance du système à l'égard des personnes qui demandent un permis d'enseignement local pour lui permettre de fonctionner. Un permis local autorise quelqu'un qui n'est pas un enseignant dûment formé et titulaire d'un certificat d'enseignement à être embauché à titre temporaire quand il est impossible de recruter un enseignant qualifié.

Notre système éducatif doit avoir pour objectif de disposer d'un enseignant professionnel qualifié dans chaque salle de classe. Nous devons donc élaborer et mettre en œuvre une stratégie complète de maintien et de recrutement à l'effectif pour embaucher et conserver autant d'enseignants qualifiés que possible.

Nous devons également nous assurer d'augmenter le nombre de professionnels spécialisés en services de santé au sein du système éducatif. Nous savons que les orthophonistes, les psychologues et les ergothérapeutes sont en nombre insuffisant dans le secteur. Ces professionnels possèdent des compétences très spécialisées qui sont nécessaires pour soutenir les apprenants de la façon la plus appropriée pour assurer leur réussite. Une stratégie de maintien et de recrutement propre à ces fonctions devrait être adoptée ou un plan devrait être élaboré en vue d'embaucher plus de praticiens du secteur privé pour assurer la prestation de ces services dans le cadre du système public.

***RECOMMANDATION : Soutenir les assistants en éducation en leur offrant des possibilités de formation spécialisée, d'apprentissage professionnel et de collaboration avec les enseignants.***

Les groupes de travail et le comité directeur de gestion ont passé en revue les commentaires sur l'importance des assistants en éducation dans nos salles de classe. Plusieurs répondants ont demandé d'augmenter le nombre d'assistants en éducation et de leur offrir plus de possibilités de formation et de perfectionnement. Les répondants ont également mentionné la nécessité d'augmenter pour les assistants en éducation les possibilités d'organiser des séances de planification et de collaboration avec les enseignants. Bien que du temps y soit consacré au début de l'année scolaire, la nécessité d'assouplir la programmation des séances de planification avec les enseignants a été clairement mentionnée, puisque les besoins des apprenants évoluent tout au long de l'année.

***RECOMMANDATION : S'assurer que les enseignants des lecteurs débutants suivent une formation spécifique visant à optimiser la progression et les résultats de ces élèves.***

La maîtrise de la lecture est une compétence de base cruciale pour la réussite dans le système éducatif et la société. Un nombre considérable de commentaires positifs ont été formulés sur l'efficacité du nouveau matériel de lecture de *Building Blocks of Reading*, mais les répondants ont indiqué que les écarts avec les apprenants plus âgés dans le domaine de la lecture ont de fortes répercussions sur l'environnement d'apprentissage.

Nous devons faire plus pour nous assurer que les enseignants des arts du langage, dans les années scolaires des nouveaux lecteurs, maîtrisent solidement l'évaluation et l'enseignement des compétences précoces en lecture. Nous y parviendrons en offrant aux enseignants une formation propre à tous les niveaux d'expérience, ainsi que l'accueil et l'intégration nécessaires pour obtenir les résultats souhaités. Nous devons ensuite veiller à ce que le système soit tenu responsable des résultats obtenus.

***RECOMMANDATION : Accroître et mettre en œuvre l'accès équitable des enseignants à l'apprentissage professionnel des ressources, des stratégies et des interventions pour soutenir au mieux chaque apprenant dans les classes d'anglais principal et de langue française.***



En ce qui concerne l'inclusion, l'accent est mis principalement sur les classes d'anglais principal, mais des problèmes existent également dans les classes d'apprentissage du français. Cela a été à l'origine de demandes systématiques d'augmentation de la formation, des ressources et des mesures de soutien pour optimiser l'inclusion de chaque apprenant dans ces classes.

On nous a dit que nous devrions envisager d'appliquer les ressources, les stratégies et les interventions employées dans les classes d'anglais principal aux classes d'apprentissage du français. Les enseignants de l'apprentissage de la langue française bénéficieraient ainsi d'un meilleur accès aux ressources, aux stratégies et aux interventions qui se sont avérées efficaces pour répondre à des besoins d'apprentissage diversifiés. Notre profil d'apprenants est de plus en plus diversifié dans toutes les classes, il est donc essentiel de mettre en commun les approches plus efficaces, indépendamment des programmes.

L'augmentation des possibilités de formation et de perfectionnement a été évoquée pour soutenir les enseignants des classes d'apprentissage de la langue française. Ces possibilités sont notamment

- l'apprentissage et la formation professionnels et l'élaboration d'un plan à l'appui de la mise en œuvre de FLORA (French Language Opportunities for Rural Areas), ;
- l'apprentissage professionnel axé sur les ressources, les stratégies et les interventions élaboré par des spécialistes pour soutenir au mieux l'inclusion de chaque apprenant dans les classes d'apprentissage de la langue française;
- une formation sur les méthodes de soutien en langue française pour les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance en élaborant plus précisément un cadre d'apprentissage du français de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année fondé sur le jeu, la musique et les interactions.

## ENGAGEMENT ENVERS LA RESPONSABILISATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

---

***RECOMMANDATION : Créer, avec des partenaires le cas échéant, un champ d'application, un plan de mise en œuvre et un cadre de responsabilisation détaillés pour chacune des recommandations formulées dans ce document d'ici le 31 mars 2024 au plus tard.***

Dans la majorité des cas, la mise en œuvre des recommandations présentés dans les pages qui précèdent prendra plusieurs années. Les répercussions sur les budgets et les ressources devront être prises en compte. Dans certains cas, il sera également nécessaire de faire appel à des partenaires chargés d'examiner les implications de la concrétisation de la vision du comité directeur sur le plan des politiques, des réglementations et des conventions collectives.

Dans ce contexte, le MEDPE devrait poursuivre sa collaboration régulière avec les parties prenantes et les détenteurs de droits afin de maintenir un climat de confiance et de tirer parti de leur expertise et de leur détermination à renforcer notre système éducatif anglophone au Nouveau-Brunswick. Il sera important d'élaborer un plan de mise en œuvre bien réfléchi pour chaque recommandation.

# Conclusion

Dans le cadre de notre réflexion sur les recommandations précédentes, il est important de nous interroger sur ce que nous essayons d'accomplir.

Notre objectif principal consiste à créer un système éducatif inclusif, équitable et innovant qui permet à chaque apprenant d'atteindre son plein potentiel. Parallèlement, nous voulons susciter chez les élèves un désir d'apprendre qui les accompagnera tout au long de leur vie, en plus de les préparer à s'épanouir dans un monde marqué par la rapidité des changements.

Notre mission est de fournir une éducation de grande qualité et centrée sur l'élève qui promeut la curiosité intellectuelle, la pensée critique et la citoyenneté mondiale. Nous y parviendrons en favorisant une communauté diversifiée, inclusive et collaborative d'enseignants, d'élèves et de parents qui ont à cœur d'inspirer les élèves à poursuivre leur apprentissage tout au long de leur vie et de les préparer à réussir dans une société en constante évolution.